

LOIS & RECITS LES 4 JEÛNES



Editions Torah-Box

LOIS & RÉCITS LES 4 JEÛNES



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

TRADUCTION
Rav Chalom RUIMY



RELECTURE
Rav E. SHARF
Tamara ELMALEH



DIRECTION
Binyamin BENHAMOU

Publié et distribué par les
EDITIONS TORAH-BOX

France
Tél.: 01.80.91.62.91
Fax : 01.72.70.33.84
Israël
Tél.: 077.466.03.32

Email : contact@torah-box.com
Site Web : www.torah-box.com

© Copyright 2014 / Torah-Box

•
Imprimé en Israël

*Ce livre comporte des textes saints, veuillez ne pas le jeter n'importe où,
ni le transporter d'un domaine public à un domaine privé pendant Chabbath.*

Note de l'éditeur

L'équipe Torah-Box vous présente avec beaucoup d'émotion "Les 4 Jeûnes", le tout dernier recueil de la célèbre série "Lois & Récits", ayant comme objectif l'accès facile à la connaissance et à la pratique du judaïsme.

Il contient tout ce dont vous avez besoin pour ces moments solennels de l'année juive que sont les 4 jeûnes liés à la destruction du Beth-Hamikdach et à l'exil : 17 Tamouz, Ticha Béav, Guedalia et le 10 Tevet.

- Récits : la destruction des deux Temples de Jérusalem, l'effondrement de Betar, Kamtsa et Bar Kamtsa, les 10 martyrs,...
- Texte : la Meguila d'Eikha traduite en français
- Lois : relatives aux 4 jeûnes, les 3 semaines, Ticha Béav,...
- Réflexions : le Machia'h, la reconstruction du Beth Hamikdach,...

Souvent les jours de jeûnes, nous ne savons plus bien pourquoi nous jeûnons. Ce livre devrait nous réveiller... et répondre à cette problématique.

Toutes nos bénédicitions au traducteur Rav Chalom Ruimy, ainsi qu'aux relecteurs Rav E. Sharf et Mme Tamara Elmaleh. Qu'Hachem exaucce leurs volontés, pour le bien, Amen.

להגדיל תורה ולהأدירה
L'équipe Torah-Box

OVADIA YOSSEF
RICHON LETSION
ET PRESIDENT DU CONSEIL
DES SAGES DE LA TORAH

עובדיה יוסף
הראשון לציון
ונשיא מועצת חכמי התורה

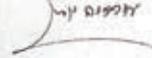
Jérusalem, le 6 Kislev 5768 / 16 Novembre 2007

APPROBATION

Des extraits du fascicule « Lois et Récits » m'ont été présentés. Cet ouvrage traite, dans un langage accessible à chacun, des lois et récits sur les 4 Jeûnes de l'année. Il vient s'ajouter à plusieurs autres livrets portant sur différents sujets liés aux lois des jours de fêtes. C'est une véritable œuvre d'art au goût de la Manne, « une douceur pour le palais, respirant de délices » (Chir HaChirim 5,16).

Il a été composé avec discernement et clairvoyance par un Rav (souhaitant rester anonyme), homme précieux parmi les pieux, qui s'adonne quotidiennement à l'étude de notre sainte Torah.

Cet ouvrage a été rédigé de manière juste et conforme, telles « des pommes d'or gravées sur des plateaux d'argent, chaque parole venant à propos » (Michlei 25,11). Les lecteurs y trouveront beaucoup d'intérêt et de sagesse. Face à cette grande œuvre, je proclame: « Votre vigueur est à la Torah! » Que la volonté d'Hachem soit entre ses mains et qu'il mérite de voir l'accomplissement de son ouvrage prochainement. Qu'il puisse jouir d'une grande vigueur et d'un éclat suprême durant de longues années et des jours heureux, avec bonheur et douceur et qu'il soit comblé de joies et de félicité. « Il sera tel un arbre planté au bord de l'eau, qui offre des fruits en son temps, et dont les feuilles ne fanent pas, et tout ce qu'il entreprendra, il le réussira » (Téhilim 1,3).



Ovadia Yossef

SHLOMO MOSHÉ AMAR
Richon leTzion - Grand-Rabbin d'Israël
Président du Grand Tribunal
Rabbinique

שלמה משה עמר
הראשון לצין הרב הראשי לישראל
נשיא בית הדין הרבוני הגדול

Jérusalem, le 12 Kislev 5768

LETTRE DE BENEDICTION

J'ai consulté cet excellent livre : « Lois & Récits des 4 Jeûnes ». Son contenu provient d'un véritable maître (souhaitant rester anonyme) dont j'ai pu constater l'investissement considérable dans la Torah. En outre, l'auteur a rédigé cet ouvrage dans un langage clair et agréable, parvenant à embellir cette Torah d'Hachem parfaite, empreinte de sagesse et de clairvoyance. Puisse Hachem lui accorder le mérite de poursuivre son œuvre, dans la santé et la sérénité, que toutes ses actions soient consacrées à la gloire de l'Éternel. Que ses paroles soient reçues et acceptées par les sages et leurs disciples, avec grâce et bonté, et que le mérite de son dévouement pour la Torah, nous permette d'assister « au rassemblement de son peuple Israël. Que son héritage s'obtienne « dans la délivrance et la miséricorde », en ces jours, très prochainement.

הכפלה לישעתו ברחמים
שלמה משה עמר
הראשון לצין הרב הראשי לישראל

Dans l'attente de la miséricorde rédemption,
Shlomo Moshé AMAR
Le Richon leTzion, Grand-Rabbin d'Israël

Acher Zélig WEISS
Kagan 8, Jérusalem

אשר זליג ווייס

סבב 8
פזיה ז'ן דרשה ט' ז'

Jérusalem, le 10 Tévet 5768 / 19 Décembre 2007

Le précieux fascicule « Lois et Récits sur les 4 Jeûnes » m'a été présenté. Je n'ai malheureusement pas eu la possibilité de le consulter comme je l'aurai réellement désiré mais j'ai pris connaissance de la renommée de l'auteur, qui est un homme précieux œuvrant pour renforcer la Torah et la crainte du ciel et rapprocher les coeurs des Enfants d'Israël de leur Père qui est aux cieux. J'ai également vu les autres approbations des grands de notre génération qui témoignent de la qualité de cet ouvrage et qui encouragent également ce travail.

Je bénis l'auteur et lui souhaite d'avoir le mérite de renforcer et de sublimer la Torah comme son cœur le désire.

En l'honneur de la Torah,

Acher Zélig WEISS

Président du tribunal rabbinique « Darké Oraha »

אברהם זליג ווייס

Que ce livre contribue à la réussite de la
Yéchiva « Vayizra' Itshak »

Centre d'étude de Torah pour Francophones à Jérusalem
sous l'enseignement du rav Eliezer FALK

à la mémoire de
M. Jacques -Itshak- BENHAMOU

au Roch-Collel :

Rav Eliezer FALK

aux Rabbanim :

Rav Tséma'h ELBAZ

Rav Yonathan KOEN

Rav Tsvi BREISACHER

et à leurs chers étudiants assidus et dévoués pour la Torah :

Rabbi Yéhouda DRAY

Rabbi Itshak ZAFRAN

Rabbi Shlomo VALENSI

Rabbi Michaël ELYASHIV

Rabbi David COHEN

Rabbi Ephraïm MELLOUL

Rabbi Michaël LACHKAR

Rabbi Yaakov MELKI

Rabbi Nethanel OUALID

Rabbi Moché TOUATI

Rabbi Lionel SELLEM

Rabbi Akiva MELKA

Rabbi David BRAHAMI

Rabbi Chimon GUERRAZ

Rabbi Mickael PENYA

Rabbi David AMSELLEM

Rabbi Shimon KATZ

Rabbi Binyamin BENHAMOU

Rabbi Moché AVIDAN

Rabbi Anthony COOPMANS

Rabbi Its'hak KOUHANA

Binyamin Shlomo DVIR

Rabbi Avraham BISMUTH

Rabbi Ouriel HAZAN

*Qu'ils puissent grandir ensemble
dans la Torah et la Crinte du Ciel.*

Introduction

Il y a environ 2400 ans que le premier *Beth Hamikdach* fut détruit et que débuta la période d'exil à l'initiative de Névoukhadnésar, roi de *Bavel*. Une errance sur les rives des fleuves de son royaume, baignée de pleurs en souvenir de *Tsion*. Dès lors, l'assemblée d'Israël prêta serment, comme le rapporte le roi David dans les *Téhilim* (*chapitre 137*) : « *Si je t'oublie Jérusalem, que ma droite se paralyse et que ma langue se colle à mon palais, si je ne te mentionne pas, si je ne te place pas au sommet de ma joie !* »

Depuis cette date jusqu'à notre époque, il y a exactement 2434 ans, le peuple d'Israël est resté fidèle à son serment et il ne s'est pas passé un jour sans que le souvenir de Jérusalem ne soit évoqué. Nos Sages ont initié différentes coutumes afin que son souvenir soit ancré profondément dans les mémoires.

Par exemple, une personne qui bâtit une nouvelle demeure prendra en considération que sa joie est encore incomplète, car « *la résidence d'Hachem est à ce jour détruite et désolée* ». C'est la raison pour laquelle les *'Hakhamim* ont institué la coutume de laisser sur l'un des murs de la maison un espace de 50 centimètres sur 50 centimètres non peint. De même, sous la *'Houppa*, le marié brise un verre « *en souvenir de la destruction du Beth Hamikdach* ».

Platon et Yirmiyahou

Une question fondamentale se pose : pour quelle raison le Peuple Juif, que l'on qualifie de peuple de sagesse et d'érudition, s'applique-t-il à entretenir le deuil portant sur un sujet d'un passé a priori révolu ?

Quelles contributions peuvent bien apporter les pleurs, le deuil et la tristesse à la renaissance d'un souvenir consommé ? Ne serait-il pas plus constructif d'effacer des mémoires collectives la présence d'un événement douloureux et de se tourner résolument vers des lendemains aux perspectives meilleures ?

Cette question fondamentale fut soulevée également par Platon, l'un des penseurs les plus notoires de l'époque. Traversant le Mont du Temple et surplombant les ruines du *Beth Hamikdach*, la vue du Prophète Yirmiyahou en pleurs se présenta à lui. « *Quelle est la raison de ces pleurs ?* », demanda Platon à Yirmiyahou. « *Le Saint Temple, qui fut la proie des flammes* » lui répondit-il. « *Je suis très étonné d'une telle réaction* », s'exclama Platon. « *Comment sied-il à un homme de ta sagesse de déverser des larmes sur des pans de bois et des blocs de pierre ? Et bien davantage, comment sied-il à un homme de ta trempe de s'épancher sur les vestiges du passé ?* ».

En guise de réponse, Yirmiyahou s'adressa à Platon en ces termes : « *Réponds-moi je te prie, en tant que penseur, y-a-t-il des questions ou bien des recherches philosophiques pour lesquelles tu n'as à ce jour point de réponse ?* » « *Bien évidemment !* », lui répondit-il. Et il se mit à exposer ses doutes ainsi que ses nombreuses interrogations. Sans hésitation, Yirmiyahou fournit toutes les réponses aux questions que Platon tentait d'élucider depuis des décennies. La compréhension profonde de Yirmiyahou ainsi que l'ampleur de ses connaissances impressionnèrent Platon. Saisi de stupeur, ce dernier lui demanda : « *D'où te vient cette sagesse extraordinaire ?* » Yirmiyahou lui répondit : « *Cette même sagesse, je l'ai puisée de ces morceaux de bois et blocs de pierre dont je pleure la destruction. Car ce que nous avons perdu va bien au-delà, c'est de l'essence même de la sagesse ainsi que de la proximité divine dont nous avons été dépossédés. Cependant, au sujet de ta seconde question, concernant les raisons de mes lamentations sur un passé révolu, je ne te répondrai pas, car seul un Juif peut être capable d'en saisir la pleine signification* ».

Qu'avons-nous réellement perdu ?

Le *Beth Hamikdach* est la base de la Résidence Divine dans le monde, de lui émane l'abondance matérielle et spirituelle à travers le monde. Les nations elles-mêmes en ont tiré profit sans en être conscientes, comme le rapporte Rabbi Yéhochoua' ben Levi : « *Si les Nations du monde venaient à prendre conscience des bienfaits que le Beth Hamikdach leur octroie, elles placeraient elles-mêmes des sentinelles pour le garder !* ». Quant au Peuple Juif, en souligner l'importance serait purement inutile.

Le *Beth Hamikdach* établissait un rapport direct entre le Créateur et Son peuple, il permettait une proximité intense entre eux. Sa destruction a mis fin à ces rapports privilégiés. Pour bien en mesurer le sens, il suffit de constater à quel point notre niveau spirituel en est affecté, ainsi que nos Sages le rapportent dans le traité de *Brakhot* (32b) : « *Depuis la destruction du Beth Hamikdach, une muraille d'acier sépare les enfants d'Israël de leur Père qui est aux cieux* ».

Le traité de *Mégquila* (12b) évoque la perte de la sagesse, le *Zohar Hakadoch* (*Ruth*, 88b) dépeint davantage un héritage spirituel en déclin : « *Les détenteurs de la sagesse ont été fauchés, les opinions faussées. Le cœur de l'homme s'est vu déposséder de toute rectitude et ne s'oriente désormais que vers superficialité et artifice* ».

Cet héritage spolié a engendré une situation nouvelle et pénalisante pour l'ensemble du Peuple d'Israël dans son approche du Service Divin ainsi que la perte de sensations spirituelles et d'expériences intenses désormais irremplaçables. « *Nos cœurs ont été brisés, notre regard s'est assombri* », affirme le *Midrach* dans la *Méguilat Eikha*. Cette joie intense que procurait, entre autres, la célébration de *Sim'hat Beth Hachoéva*, durant la période des fêtes de Souccot, au cours de laquelle nous dansions sans interruption sept jours et sept nuits. Sans équivoque, il était possible de déceler l'esprit divin qui animait chacun.

Où sont donc passés ces merveilleux sentiments d'une vie pure sans fautes, que l'offrande de sacrifices expiatoires venait effacer ? (Le *Tamid* du matin, sacrifice expiatoire, expiait les fautes de la veille au soir et celui offert en fin d'après-midi pour celles commises le jour même). Où est donc passé ce sentiment d'union profonde qui rassemblait tout un peuple à trois différentes périodes de l'année l'invitant à se rendre au *Beth Hamikdach* ? Où s'est donc dissipée cette élévation spirituelle palpable à l'issue de *Yom Kippour*, lorsque tout un peuple accompagnait le *Cohen Gadol* vers sa demeure avec des danses et des chants d'allégresse, sans songer un instant à rompre le jeûne éprouvant de ce jour saint ? Où s'est donc dissipée cette crainte du Ciel dont nous étions les détenteurs lorsque les *Cohanim* assuraient le

service au *Beth Hamikdach*, que les *Léviim* étaient installés sur les estrades et que les enfants d'Israël assuraient leurs fonctions ?

L'âme meurtrie d'un peuple s'épanche en pleurs, cette âme si délicate, n'aspirant qu'au retour de cette profusion spirituelle. L'abondance matérielle ne peut combler ce vide. Chercher à vivre notre exil en essayant d'accumuler richesses et honneurs ne parviendra nullement à satisfaire les besoins spirituels de l'âme juive. Notre désir profond tend davantage vers un détachement de l'emprise des vanités du monde et de ses passions, d'envisager un retour vers Hachem, d'en saisir les délectations et aspirer à un niveau spirituel élevé. Bien que le moment de la délivrance semble être loin, nous n'aurons point de cesse de prier avec obstination, de déverser nos paroles, nous les captifs de l'espoir, devant notre Père qui est aux cieux.

« *Réside au sein de Jérusalem, Ta demeure, comme Tu l'as affirmé, restaure hâtivement le règne de Ton serviteur David, dévoile Ta royauté et rebâtis Ta résidence définitivement, de nos jours, Amen* ».

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE RÉCITS

• Chapitre 1 : La destruction du premier Temple	p. 17
La Terre s'emplit d'idolâtrie	p. 19
Les prophéties de Yirmiyahou	p. 22
Le siège de Jérusalem	p. 34
Sur les rives des fleuves de Babylone	p. 41
Ra'hel pleure ses enfants	p. 50
• Chapitre 2 : La destruction du second Temple	p. 55
Kamtsa et Bar Kamtsa	p. 62
Rabbi Yo'hанane quitte Jérusalem	p. 68
L'orgueil de Titus	p. 76
« Rabbi 'Akiva, tu nous as rassérénés ! »	p. 80
• Chapitre 3 : L'effondrement de Bétar	p. 85
• Chapitre 4 : Le Kotel : dernier vestige du Beth Hamikdash	p. 93
• Chapitre 5 : Les dix Martyrs	p. 99
Le décret de César	p. 101
L'exécution de Rabbi 'Akiva	p. 106
• Chapitre 6 : Les quatre jeûnes	p. 117
Le jeûne de Guédalia	p. 120
Le 10 Tévet	p. 120
Le 17 Tamouz	p. 120

• Chapitre 7 : Le 9 Av	p. 131
Les cinq malheurs du 9 Av	p. 133
Nous ne souhaitons pas élire notre demeure dans un palais	p. 139
• Chapitre 8 : Réconforte-toi Mon peuple !	p. 143
Le rassemblement des exilés	p. 147
La résurrection des morts	p. 148
L'édification du Beth Hamikdach	p. 150
• Chapitre 9 : La MégUILAT Eikha	p. 159
Contexte historique	p. 161
Le texte complet de la MégUILAT Eikha	p. 163

DEUXIÈME PARTIE

LOIS

- Les lois relatives aux quatre jeûnes p. 173
- Les Téfilot des jeûnes p. 183
- La lecture de la Torah p. 189
- Ben Hametsarim p. 195
- Mena'hem Av : un mois symbolique p. 203
- Le Chabbath 'Hazon p. 215
- La « semaine » incluant le 9 Av p. 219
- La veille du 9 Av p. 227
- La Sé'ouda Mafsékèt p. 231
- Le 9 Av : Interdits et restrictions p. 237
- Lorsque le 9 Av coïncide avec la sortie de Chabbath p. 245
- Les Téfilot du 9 Av p. 249
- A l'issue du 9 Av p. 259

- Glossaire p. 265

PREMIÈRE PARTIE

RÉCITS



Chapitre 1

La destruction du premier Temple



« *Préservez-vous afin que ne dévie point votre cœur !* »

Il est écrit dans la Torah (*Dévarim 4, 25*) : « *Quand vous aurez engendré des enfants, puis des petits-enfants et que vous aurez vieilli sur cette Terre ; si vous dégénérez alors, si vous fabriquez une idole, image d'un être quelconque, faisant ainsi ce qui déplaît à l'Éternel, ton Dieu, et l'offense* ».

Bien avant leur venue en *Erets Israël*, les enfants d'Israël furent, à maintes reprises, avertis par l'intermédiaire de *Moché Rabbénou* et de *Yéhochoua* de s'éloigner de toutes pratiques idolâtres, car la Terre d'Israël, de par sa sainteté, ne supporte en aucun cas la présence de fauteurs. Une conduite immorale signifierait par conséquent qu'ils ne pourraient plus y résider.

A cette même époque, l'idolâtrie revêtait un aspect passionnel. De nos jours, il est assez difficile de comprendre le sens de cette attirance extrême ainsi que les raisons d'une telle motivation. Les Sages de la Grande Assemblée avaient pleinement saisi que la nature humaine ne possédait pas les acquis spirituels nécessaires afin de lutter face à un tel pouvoir séducteur et ont donc annulé cette attirance, mais lors des générations précédentes, l'idolâtrie avait un pouvoir attractif immense.

Ceci justifia le nombre d'avertissemens répétés aux enfants d'Israël. Afin de pouvoir retranscrire le contexte avec exactitude et en saisir les imprécations, il est rapporté au nom de Ménaché, roi d'Israël à l'époque du premier Temple, lui-même livré au culte de l'idolâtrie, un fait révélateur : il vint en rêve à l'un des Sages du Talmud et lui déclara en ces termes : « *Sache que si tu avais vécu au sein de ma génération, tu aurais couru vers l'idolâtrie et dans ton désir enflammé de servir les idoles, tu aurais même soulevé les pans de ta tunique afin que celle-ci ne puisse ralentir ta course effrénée !* »

La Terre s'emplit d'idolâtrie

A travers les générations, le Peuple d'Israël a su maintenir présent dans les consciences les avertissements de la Torah et s'est donc gardé de toute pratique idolâtre. Néanmoins, avec le temps, de nouvelles règles de conduite se sont introduites.

En effet, lorsque le Peuple Juif s'implanta en *Erets Israël* et connut un certain confort matériel, apparurent les premières dérives, symboles d'éloignement et d'oubli d'Hachem. Le roi Jéroboam fils de Névat poussa son peuple à pratiquer l'idolâtrie. Il fit édifier deux agneaux d'or, l'un à Beth-El et l'autre à Dan, ne permettant pas ainsi aux habitants de se rendre à Jérusalem lors des *Régalim* et déclara en ces termes : « *Il en est assez de vous rendre à Jérusalem, voici tes dieux, Assemblée d'Israël, qui t'ont fait sortir d'Egypte* ».

Afin de faire respecter son décret, Jéroboam installa des sentinelles le long de la route qui menait à Jérusalem. Quiconque osait monter à Jérusalem était immédiatement reconduit. Plus tardivement débuta le règne du roi A'hav. Multipliant les atteintes délibérées contre la Torah, fauteur avoué, il s'avéra être un mécréant de premier ordre. Il mena une lutte implacable afin d'instaurer l'idolâtrie et s'efforça sans relâche de faire oublier des mémoires collectives le nom de D.ieu, notamment en effaçant toutes les références au Nom divin des manuscrits de Torah qu'il remplaça par « Ba'al », nom d'une divinité de l'époque.

Le roi Ménaché adopta également une conduite éhontée, fautant délibérément et précipitant tout un peuple vers l'idolâtrie, la dépravation ainsi que le crime.

Il détruisit l'autel d'Hachem et en édifia d'autres à la gloire du Ba'al. Il brûla également le Nom divin figurant dans tous les manuscrits de Torah. Idolâtre passionnel, il édifia un autel au sein même du *Beth Hamikdash*. Il introduisit une statue dans le *Hékhâl* (à l'intérieur du Saint des saints) afin de s'y prosterner et de cette façon, pouvoir donner le dos au sacerdoce divin, poussant ainsi son désir obsessionnel de profanation aux confins les plus extrêmes.

Ces innombrables transgressions ne traduisaient qu'un unique but : l'offense délibérée envers Hachem. Le sang abondamment versé par Ménaché constituait un appareil dominant d'une personnalité aux facettes multiples comme il est par ailleurs rapporté dans le verset : « *Et Ménaché versa du sang innocent en abondance jusqu'à ce que Jérusalem en fut empie d'une extrémité à l'autre* ».

Impitoyable, il assassina le Prophète Isaïe qui n'était autre que son grand-père maternel.

L'ampleur des fautes commises ainsi que la dépravation régnante scellèrent ainsi le sort de Jérusalem dont il fut décrété la destruction et vit donc le *Beth Hamikdach* consumé par les flammes. Nos Sages ont enseigné à ce propos : « L'exil des enfants d'Israël ne vint que suite à leur soumission aux sept tribunaux idolâtres représentés par Jéroboam fils de Névat, Ba'acha, A'hav, Yéhou fils de Namachi, Paka'h fils de Ramliyahou, Hochéa' fils de Alla, et Ména'hem fils de Guédi ».

Vers une perdition inéluctable

Lors des premiers signes de leur déclin spirituel, lorsqu'une certaine honte subsistait encore malgré leurs actes répréhensibles, les enfants d'Israël pratiquaient l'idolâtrie dans une discréction absolue. Petit à petit, l'accoutumance à la faute finit par briser les dernières barrières morales : on s'enorgueillit d'être idolâtre.

Dès lors, il ne fut plus question de dissimuler leur conduite ; ils se livrèrent à l'idolâtrie au sein même de leurs demeures. L'idolâtrie s'afficha en public, au sein même des rues de la ville. Bien davantage, une telle conduite ne semblait pas connaître de limites ou de retenue : l'idolâtrie se pratiquait en tout lieu : sur les toits, dans les parcs, au sommet des montagnes, sur les routes. Il ne fut pas un seul endroit en *Erets Israël* qui ne fut épargné.

Ces pratiques idolâtres connurent leur apothéose au moment où fut introduite au sein du *Hékhel* l'effigie d'une idole. Sur les murs du *Beth Hamikdach* furent gravées les représentations de toutes les divinités comme le souligne le verset : « *Ils ont introduit leurs pratiques immondes au sein de Ma demeure afin de souiller Mon nom* ». (*Yirmiyahou*, 7, 30)

Lorsqu'une faute en suscite une autre

Les rois d'Israël de l'époque entraînèrent davantage le peuple à fauter, comme le rapportent nos Sages : « Jérusalem ne fut détruite qu'en raison de la profanation du Chabbath ».

Au nom de Rabbi Abbaou, il est mentionné : « Le passage ayant trait à la lecture du Chéma' fut supprimé des prières du soir et du matin ». Selon Rabbi Hamnouna, l'étude des petits-enfants, maillons de la transmission orale, fut interrompue. Une telle décision signifiait l'annulation même de la Torah, car en supprimant cette étude, la continuité n'était plus assurée. D'autres raisons furent également à l'origine de cette déliquescence.

Selon 'Oula, tout sentiment de honte envers son prochain avait été balayé des esprits. Pour Rav Yéhouda, il s'agissait davantage de l'humiliation dont les Sages furent victimes. Selon nos Sages, la destruction du premier Temple fut la conséquence de trois faits majeurs : l'idolâtrie, une conduite dépravée, ainsi que le sang qui fut versé, résultat de la haine gratuite.

Et J'enverrai Mes serviteurs les prophètes

A cette même époque, la conduite de Dieu envers Son peuple fut particulièrement indulgente.

La miséricorde divine se substitua à la rigueur du jugement. La voie du repentir restait encore accessible. En effet, dans Sa bonté infinie, Hachem envoya des messagers par le biais des Prophètes Eliya, Elisha, Isaïe, Tsfania, Ouria, Yirmiyahou et bien d'autres.

Sans relâche, ces derniers multiplièrent les avertissements et mirent en garde le peuple des conséquences qu'engendrerait leur conduite rebelle, mais sans résultat. Entraînés par leurs fautes, ils restaient insensibles aux paroles des Prophètes et ils persistèrent dans leur conduite. Cette période précédant la destruction du premier Temple fut celle des prophéties : Yirmiyahou prophétisait dans les rues, Tsfania au sein des maisons de prières et d'étude, la prophétesse 'Houlda sermonnait les femmes d'Israël.

Les prophéties de Yirmiyahou

Yirmiyahou hérita du surnom de « *Prophète de la destruction du Temple* ». Observant la décadence spirituelle du peuple et saisissant parfaitement l'implication de leurs actes, il tenta, à l'image d'un père, d'influer sur

leur conduite afin de les ramener vers de meilleures résolutions. Le cœur meurtri, il proclama avec véhémence : « Car mon peuple étant brisé, je l'ai été aussi. Le sort réservé à Jérusalem qu'il m'a été donné de percevoir a affligé et meurtri mon cœur. J'ai versé des torrents de larmes en prévision du destin réservé au Peuple d'Israël. Voici la voix suppliante de mon peuple qui s'élève des contrées lointaines et qui s'interroge : Hachem est-Il encore à Tsion s'il n'y siège point de roi ?! Je perçois par prophétie le Peuple d'Israël dans son exil s'interrogeant : Hachem a-t-Il délaissé Tsion ? Où se dissimule la Présence divine ? Pour quelles raisons nos appels restent-ils sans réponse ? »

Ainsi Yirmiyahou se répandit-il en supplications auprès de son peuple en implorant : « Repentez-vous ! Repentez-vous ! Et abandonnez vos voies corrompues ! »

Yirmiyahou prophétisa des évènements douloureux pour l'Assemblée d'Israël.

Citant les paroles d'Hachem en ces termes : « *C'est pourquoi ainsi parle l'Eternel-Tsévaot, le Dieu d'Israël : Voici, Je vais leur donner, aux gens de ce peuple, des plantes vénéneuses à manger et des eaux empoisonnées à boire (allusion à l'amertume des souffrances qui les frapperait durement). Puis, Je les disperserai parmi des peuples qui leur étaient inconnus, à eux et à leurs ancêtres, et Je déchaînerai contre eux le glaive jusqu'à leur complet anéantissement* ». (*Yirmiyahou 9,14-15*)

« *Je réduirai Jérusalem en monticules de ruines, en repaire de chacals ; Je réduirai les villes de Judée en contrées inhabitées. (Idem 9,10) Et les cadavres de ce peuple serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, sans que personne ne les trouble (idem 7,33)* ».

Les prophéties de Yirmiyahou ainsi que les situations difficiles qu'elles annonçaient laissèrent le peuple insensible : il ne se produit ni réveil des consciences ni quelque amélioration que ce soit au niveau de leur conduite. Un sentiment de haine s'établit à l'encontre de Yirmiyahou, qui à leurs yeux, devenait le précurseur de telles tragédies.

Ils tentèrent de le poursuivre de maintes façons et ne prêtèrent aucune attention à ses paroles.

Ils consolidèrent davantage leurs voies dépravées, notamment renforcées par l'influence de faux messies qui les persuadèrent d'être les dépositaires de la parole divine, les assurant d'un avenir serein. De par sa nature, le peuple se laissa séduire par l'apparente bienveillance de leurs messages et souscrivit à leurs fausses révélations.

Yirmiyahou prophétisa durant quarante années. Ses premières prophéties se réalisèrent à partir de la treizième année du règne du roi Yochiyahou, descendant de la lignée du roi David.

Contrairement à ses prédécesseurs, Yochiyahou fut un roi épris de justice qui s'efforça de ramener son peuple vers de meilleures résolutions, tentant ainsi de les rapprocher du Créateur. Néanmoins, Yochiyahou périt lors de la guerre l'opposant à Pharaon le nain, le roi d'Egypte régnant alors. Le Prophète Yirmiyahou composa à sa mémoire une complainte amère et le qualifia d' « esprit messianique d'Hachem » résidant au sein de son peuple.

Ultérieurement lui succéda son fils Yéo'haz, qui périt également au cours du conflit qui l'opposa à Pharaon le nain. Son frère Joachim hérita alors du trône.

Celui-ci n'adopta pas les règles de conduite de son défunt père, Yochiyahou, qualifié de Juste par les Sages de l'époque. Fauteur délibéré, il entraîna son peuple vers des voies corrompues. Durant son règne, fut intronisé à *Bavel* un nouveau souverain, Névoukhadnésar, personnage cruel ayant déjà conquis de nombreuses contrées.

Les craintes de Névoukhadnésar

Lorsque Névoukhadnésar se hissa au sommet du pouvoir, une voix céleste se fit entendre dans son palais et lui insuffla en ces termes : « *Serviteur maléfique ! Va et détruis le saint Temple dont les fils rebelles ne témoignent que dédain à la parole de Dieu !* »

Néanmoins, Névoukhadnésar fut saisi de crainte quant à l'éventualité que le Saint, Béni soit-Il, lui réservât le même sort tragique que celui de San'hérite.

Le sort de San'hérite

San'hérite fut le roi de *Bavel*, Névoukhadnêtsar étant le chef de ses armées. Au cours de l'une de ses guerres, San'hérite se fixa comme but ultime la conquête de Jérusalem, avec à son actif une immense armée. Parmi les généraux figurait notamment Névoukhadnêtsar. Le roi Ezéchias régnait à cette même époque à Jérusalem.

Doté d'une grande piété, il renforça sans cesse son peuple dans la pratique de la Torah et la crainte du Ciel, à tel point qu'il fut possible d'affirmer à son égard, sans la moindre hésitation, que tous les enfants de sa génération étaient dotés d'une érudition prodigieuse.

En effet, il ne se trouvait point d'enfant, même en bas âge, qui ne maîtrisât parfaitement toutes les lois de pureté et d'impureté, sujet d'une complexité extrême. Quant au reste des différentes lois, il était évident que leur maîtrise ne laissait aucun doute.

L'immensité de l'armée de San'hérite qui s'étala à la vue du roi Ezéchias ne suscita en lui aucun sentiment d'effroi. L'évènement qui suit se déroula à la veille des fêtes de Pessa'h. Investi d'une foi inébranlable en son Créateur, Ezéchias incita son peuple à accomplir le sacrifice de Pessa'h, comme chaque année, en entonnant des chants d'allégresse et de reconnaissance. Cette même nuit, coïncidant avec la soirée du *Séder de Pessa'h*, un évènement miraculeux eut lieu.

En effet, l'ange d'Hachem apparut et décima dans sa totalité le camp de San'hérite dénombrant 185 000 généraux, et un nombre incalculable de soldats, composante majeure de l'armée, qui furent anéantis. Au lever du jour, les habitants de Jérusalem ne purent que constater l'ampleur des faits qui se présentèrent à eux : le camp de San'hérite jonché des cadavres des soldats à perte de vue. Seuls six survivants furent épargnés par la main d'Hachem : San'hérite ainsi que ses deux enfants, Adramélekh, Sarêtsêr et Névoukhadnêtsar et ceci dans un but unique : diffuser l'ampleur d'un tel miracle.

Ces derniers prirent la fuite, humiliés. En chemin, San'hérite fit serment d'apporter en offrande à son idole prénommée Nasrou'h, ses deux fils, à

la condition d'arriver indemne dans son pays. Il ignorait que ses enfants avaient entendu ses propos et ces derniers l'assassinèrent immédiatement. Névoukhadnétzar redoutait un effondrement similaire à celui de San'hérite. Pour cette raison, il refusa d'entreprendre une campagne guerrière à l'encontre de Jérusalem malgré le message divin.

D'exécrables voisins

'Amon et Moav, pays voisins aux intentions bellicistes, eurent connaissance des propos rapportés au nom des Prophètes, notamment ceux prophétisant la destruction de Jérusalem. Ils envoyèrent immédiatement le message suivant à Névoukhadnétzar : « *Sache qu'est venu le moment de conquérir la ville !* »

Il leur répondit de la façon suivante : « *Je crains de subir le même sort que fut celui de mon prédecesseur !* »

Renchérissant, ils affirmèrent dans un nouveau message : « *N'aie point d'inquiétude, car à présent, leur Dieu les a délaissés et ne leur prodiguerai plus de miracles comme par le passé* ».

Sceptique, Névoukhadnétzar argua dans une nouvelle missive : « *Il est à craindre malgré tout que ce peuple n'implore son Dieu de tout son cœur et qu'il n'accède à leurs supplications* ».

Ils répondirent : « *Dieu se tient éloigné de ce peuple du fait de la multitude de leurs fautes. Quand bien même ils invoqueraient Son nom et épancheraient leur cœur en prières, Il ne leur répondra point* ».

« *Il y a parmi eux des Justes qui invoqueront la miséricorde divine à leur égard et qui seront sans aucun doute entendus* » répliqua de nouveau Névoukhadnétzar.

« *Les Justes de ce peuple ne sont déjà plus de ce monde* » répondirent une fois de plus 'Amon et Moav.

En dernier recours, Névoukhadnétzar avança : « *Les mécréants parmi eux se repentiront et invoqueront la miséricorde de leur Dieu qui leur répondra* ».

Mais cet argument ne fit pas le poids, une fois de plus, face à la détermination de 'Amon et de Moav qui lui répondirent dans un nouveau message : « *Dieu leur a déjà fixé un arrêté d'après lequel leur repentir ne sera plus agréé* ».

Vers la conquête de Jérusalem

Névoukhadnêtsar, en proie à l'hésitation, ne sut quelle décision prendre. Désireux d'affirmer sa puissance et conquérir Jérusalem, mais saisi par ailleurs d'une crainte paralysante, il tenta de trouver des signes précurseurs qui lui révèleraient des indices de réussite.

Il tira une flèche au nom de Rome, mais celle-ci ne poursuivit pas sa course. Il fit une nouvelle tentative au nom d'Alexandrie qui échoua à nouveau. Un autre essai au nom de Jérusalem abouti cette fois : la flèche tirée prit son envol et poursuivit sa course sans interruption. Il chercha un signe supplémentaire : il sema des graines dans un champ au nom de Rome sans résultat. Il fit de même au nom d'Alexandrie, mais celle-ci échoua de la même façon. Lorsqu'il sema au nom de Jérusalem, les graines se mirent à pousser. Poursuivant ce même procédé, il tenta d'allumer une torche au nom de Rome sans succès. Il en fut de même pour Alexandrie. Lorsqu'il renouvela sa tentative au nom de Jérusalem, la torche s'enflamma immédiatement. Interprétant ces signes, Névoukhadnêtsar déduisit que la conquête de Jérusalem était désormais accessible.

Ainsi, au cours de la deuxième année de son règne (l'an 3321 après la création du monde), Névoukhadnêtsar assiégea et fit capituler Jérusalem ainsi que son roi Joachim.

Ses habitants ne furent pas exilés, mais asservis et soumis au paiement d'impôts.

Concrètement, Joachim continua de régner sur Jérusalem tout en étant inféodé à Névoukhadnêtsar. Cette situation perdurera pendant trois années. Au terme de la troisième année, Joachim décida de recouvrer l'indépendance du royaume de Judée en soumettant à son autorité les ministres nommés par Névoukhadnêtsar. Joachim parvint à assoir sa rébellion en annulant les diverses impositions et durant trois années, le royaume de Judée recouvra son indépendance et ses libertés de décision. Engagé dans d'autres campagnes militaires, Névoukhadnêtsar semblait indifférent face à la nouvelle situation qui s'était établie en dépit de son autorité. Cependant, au terme de cette troisième année, il décida de venger son honneur défait.

Accompagné d'une armée puissante, il monta de nouveau vers Jérusalem où il écrasa la révolte. Dans sa fureur, il décida d'emprisonner Joachim et s'appropria une partie des ustensiles du *Beth Hamikdash*. Joachim, affaibli par de nombreuses guerres, ne put surmonter cette épreuve et décéda dans les geôles de Névoukhadnêtsar. Celui-ci intronisa un nouveau roi : Joachin, fils du roi défunt.

L'exode des enfants

Névoukhadnêtsar ne comptait pas en rester là. Une nouvelle lui parvint l'informant que la sagesse des enfants d'Israël était largement supérieure à celle des enfants des autres nations. Les enfants, dont l'esprit était aiguisé par l'étude de la Torah dès leur plus jeune âge, étaient empreints d'une sagesse unique. Cette même sagesse fut l'objet de la convoitise de Névoukhadnêtsar.

Il élabora une stratégie ayant pour but l'introduction de ces enfants au sein de son palais pour qu'ils acquièrent toutes les autres sciences des nations ainsi que l'apprentissage de la langue de *Kasdim*, que seuls les intellectuels de Bagdad avaient le privilège de maîtriser. Ainsi, avec le temps, ils compteraient parmi les meilleurs conseillers du palais.

Il ordonna à son ministre Achpenaz de se mettre immédiatement en route pour Jérusalem afin de sélectionner les enfants dont le profil répondait à des critères de sélection rigoureux. En effet, ceux-ci devaient posséder un niveau de sagesse élevé, un excellent état de santé, une allure imposante et devaient être issus de familles nobles, ainsi qu'il convient à tous les ministres du roi.

Les habitants de Jérusalem furent saisis d'effroi et d'anxiété profonde à l'annonce d'un tel décret. Les garanties données par Achpenaz concernant l'ensemble des besoins des enfants, qui seraient pris en charge dans leur totalité par le palais, ainsi que leur ascension, désormais promis aux plus hautes instances du pouvoir, n'apaisa en aucune façon le désarroi des familles.

Une amertume profonde s'installa dans les coeurs quant au sort réservé à ces enfants dont les capacités exceptionnelles seraient désormais destinées à l'acquisition de sciences impures, les dépossédant ainsi de l'assiduité avec laquelle ils se consacraient à l'étude de la Torah. Aucune solution ni échappatoire ne fut trouvée ; ainsi un nombre important d'enfants accompagnèrent Achpnaz à Bavel dont Daniel, 'Hanania, Mishaël et 'Azaria. Néanmoins, cette succession d'évènements orchestrés par la Providence divine allait s'avérer être porteuse de retombées bénéfiques pour l'ensemble du Peuple d'Israël durant sa période d'exil. En effet, durant cette époque, ces enfants, devenus adultes, devinrent très influents et entretinrent des rapports de proximité avec la royauté, ce qui fut salvateur pour la défense des intérêts du peuple.

L'exil du « *'Harrach et du Masguère* »

Les conseillers de Névoukhadnêtsar lui suggérèrent de destituer le roi Joachin, fils du roi Joachim, qu'il avait lui-même détrôné. Le soupçonnant de rébellion, à l'instar de son père, il devenait en effet un élément déstabilisant de l'autorité suprême de Névoukhadnêtsar à Jérusalem. Ils lui conseillèrent vivement d'éradiquer l'ensemble des familles royales du royaume de Juda ainsi que les composantes du pouvoir afin d'asseoir définitivement son autorité sur Jérusalem. Il fut proposé d'emprisonner Joachin ainsi que quelques personnalités importantes de Jérusalem.

Trois mois après le début de son règne, Joachin fut déporté ainsi que dix mille personnes parmi les plus influentes et les plus respectables de la Terre d'Israël parmi lesquelles *Mordékhai Hayéhoudi* ainsi que le Prophète Ézéchiel. Ces grandes personnalités exilées par Névoukhadnêtsar furent surnommées : le « *'Harrach et le Masguère* ».

Le terme « *'Harrach* » signifie : « celui qui rend sourd ». En effet, tout celui qui prêtait oreille à leurs paroles était incapable de s'exprimer, tant leurs propos étaient justes. Quant au terme « *Masguère* » qui signifie « fermeture », il fait référence au fait qu'une fois que ces êtres exceptionnels concluaient une étude, il était impossible d'ajouter quoi que ce soit à leur exposé.

A cet exil forcé s'ajouta la perte des trésors du *Beth Hamikdach* ainsi que des trésors royaux, spoliés par Névoukhadnésar. Paradoxalement, un tel contexte fut le prélude d'évènements favorables pour le Peuple d'Israël, car Mordékhaï et Ezéchiel posèrent les premiers fondements spirituels et moraux de ce qui allait permettre au Peuple d'Israël de pratiquer sa Torah en terre d'exil.

Le roi Tsidkiyahou

Avant son retour à *Bavel* et accompagné du roi Joachin (qu'il venait de contraindre à l'exil), Névoukhadnésar exprima son souhait de nommer un nouveau roi à Jérusalem qui lui serait assujetti. Avec une certaine habileté, il proposa aux habitants de Jérusalem d'émettre leur opinion concernant le choix d'un candidat parmi les dernières familles royales. Parmi ceux-ci figurait Matniyah fils de Yochiyahou, l'oncle de Joachin. Il fut institué en tant que souverain à Jérusalem par Névoukhadnésar qui lui fit prêter serment d'allégeance, jurant qu'aucune tentative de rébellion ne serait perpétrée. Névoukhadnésar ne se contenta pas d'une telle promesse.

Il exigea que fût prêté serment sur la Torah !

Il ordonna immédiatement que l'on apporte un rouleau de Torah que l'on déposa sur les genoux de Tsidkiyahou et lui fit prêter serment d'allégeance. Dès lors, Névoukhadnésar affirma d'un ton grave : « *Désormais, ton nom sera Tsidkiyahou et non Matniyah, car par là, Hachem accomplira Sa justice si tu en venais à te rebeller contre moi* ».

La révolte de Tsidkiyahou

Peu de temps après le départ de Névoukhadnésar, les ministres de Tsidkiyahou incitèrent leur roi à se rebeller, initiative que celui-ci approuva sans hésitations. Le roi Tsidkiyahou bénéficia également du concours des Égyptiens qui provoquèrent la fuite des soldats de Névoukhadnésar en poste à Jérusalem. Par une telle démarche, Tsidkiyahou escomptait obtenir une indépendance politique. Néanmoins, cette attitude était contraire à la volonté d'Hachem ainsi qu'à la prophétie de Yirmiyahou qui les avait

enjoints à se soumettre à Névoukhadnésar afin de préserver leurs vies, comme il est affirmé dans les prophéties (*Yirmiyahou 27, 12-15*) : « *Engagez votre cou dans le joug de Babylone, soumettez-vous à lui et à son peuple et vous vivrez. Pourquoi voudriez-vous périr, toi et ton peuple par le glaive, la famine et la peste, comme Hachem l'a prédit au peuple qui refuserait soumission au roi de Babylone ? N'écoutez donc pas les paroles des prophètes vous disant : Ne vous soumettez pas au roi de Babylone ! Car il s'agit là de mensonges qu'ils vous prophétisent.* ».

'Hanania - le faux prophète

Cette même période vit l'émergence d'un usurpateur, 'Hanania fils de 'Azor le Gabaonite qui annonça de fallacieuses prophéties quant à la reconstruction et à la victoire de Jérusalem. Il les diffusa au sein du peuple, qu'il trompa en citant des sources telles que les prophéties de Yirmiyahou (*Yirmiyahou 28, 2-4*) : « *Ainsi parle l'Eternel, Dieu des armées et Dieu d'Israël : Je brise le joug du roi de Babylone. Encore deux années et Je ferai réintégrer dans cette cité tous les vases du Temple de l'Eternel, que Névoukhadnésar, roi de Babylone, a enlevé d'ici et a transportés à Babylone. Et Joachin aussi, fils de Joachim, roi de Juda, avec tous les déportés de Juda, qui sont arrivés à Babylone, Je les ramènerai en ces lieux, dit l'Eternel, car Je vais briser le joug du roi de Babylone.* ».

Le peuple se laissa séduire et renforça sa conviction d'accentuer sa rébellion à l'encontre de Névoukhadnésar. Lorsque Yirmiyahou entendit les paroles mensongères et provocatrices de 'Hanania, il dit à son encontre : « *Amen ! Puisse se réaliser tes paroles et voir les miennes s'annuler. En effet, je désire voir tes prophéties se concrétiser, car j'en tirerai les pleins bénéfices. Mon statut de Cohen m'octroie le privilège de consommer les sacrifices du Beth Hamikdach. Quant à toi, il ne t'est possible de n'en tirer aucun profit ; étant Gabaonite, si le service du saint Temple se trouvait restauré, tu ne seras que paiseur d'eau ou bien fendeur de bois.* ».

On rapporte en effet que les Gabaonites voulurent échapper aux enfants d'Israël avec ruse. En conséquence, Yéhochoua leur déclara : « *Pour quelles raisons nous avez-vous trompés... en vous prétendant éloignés de nous tandis que vous demeurez parmi nous ? Vous êtes donc maudits et vous ne cesserez jamais d'être attachés comme fendeurs de bois et porteurs d'eau à la maison de Dieu !* » (Yéhochoua Chap.9)

« *Néanmoins, poursuivit Yirmiyahou, en dépit de toutes tes prophéties prévoyant la rédemption prochaine du Beth Hamikdach, sache que celle te concernant ne t'a pas été révélée, en l'occurrence, que cette année scellera ton décès* ».

Au terme de cette même année, la veille de *Roch Hachana*, 'Hanania vit effectivement que la prophétie de Yirmiyahou était sur le point de se réaliser. Il fit convoquer ses fils et leur ordonna de ne procéder à son inhumation qu'au lendemain de *Roch Hachana*, afin de masquer la date réelle de son décès et ceci dans l'intention délibérée de porter un discrédit sur la prophétie de Yirmiyahou. Par ailleurs, il exhora son fils en ces termes : « *Je t'ordonne de me venger de Yirmiyahou, tâche d'établir à son sujet des propos diffamatoires !* » Durant toute son existence, Chalmya tenta de répandre des propos tendancieux, voire calomnieux au sujet de Yirmiyahou, mais sans résultat. Peu avant sa mort, il appela à son chevet son fils Yériya lui transmettant la dernière volonté de son père. Il rajouta avec insistance : « *Emploie toutes tes forces à répandre des propos discréditant Yirmiyahou aux yeux du peuple afin de venger ton grand-père 'Hanania* ».

La diffamation

L'occasion tant attendue finit par se présenter. La fuite des soldats babyloniens provoquée par l'armée égyptienne fut l'évènement majeur qui allait marquer cette période.

Dès lors, des changements se produisirent dans l'organisation même de la ville.

En effet, une stricte surveillance fut instaurée afin de vérifier les mouvements de la population et ceci dans un objectif bien déterminé : prévenir la fuite d'informations à l'ennemi par certaines personnes opposées à la poursuite de la rébellion.

A un moment donné, Yirmiyahou fut dans l'obligation de se rendre à 'Anatote, la ville des Cohanim. Yériya, qui était à ce moment-là l'un des gardes de surveillance, l'aperçut traversant la sortie principale de la ville. Il tenait enfin l'occasion de répandre de fausses allégations à l'encontre de Yirmiyahou. Il se saisit de lui et déclara avec véhémence : « *Tu te rends à présent chez l'ennemi dans l'intention de lui transmettre des informations concernant Jérusalem, afin qu'il puisse s'emparer de la ville !* »

Yirmiyahou protesta énergiquement face à de telles accusations : « *Ta bouche ne profère que mensonges ! Je ne me rends pas chez les soldats de Babylone, mais m'achemine en direction de ma ville 'Anatote* ». Yériya ne fit pas cas des justifications de Yirmiyahou. Il se saisit de lui et le conduisit auprès des ministres en leur déclarant : « *J'ai surpris ce traître se rendant chez l'ennemi !* » Une telle déclaration provoqua la colère du pouvoir. Il fut roué de coups avant d'être jeté en prison.

Lors de sa période de détention, Yirmiyahou fut convoqué en toute confidentialité par le roi Tsidkiyahou qui lui demanda : « *Hachem t'aurait-il révélé un message me concernant ?* » Yirmiyahou acquiesça en précisant : « *Dans un avenir proche, le roi de Bavel viendra t'exiler* ». De tels propos enflammèrent Tsidkiyahou qui ne contenait plus sa colère. Yirmiyahou, craignant pour sa vie, poursuivit sur un ton plus conciliant : « *Ton nom est Tsidkiyahou, ce qui signifie justice. Serait-il censé de ta part de m'infliger un châtiment sans qu'aucune accusation fondée ne soit portée sur moi ? Je ne suis que le porteur du message divin. Vous assistez vous-mêmes à la réalisation des prophéties d'Hachem. Jusqu'à présent, leurs paroles mensongères vous ont induits en erreur. Ces usurpateurs peuvent continuer à clamer que le roi de Bavel ne montera pas à Jérusalem, l'implacable réalité s'imposera à vous et vous invitera à prendre conscience qu'aucune de leurs prophéties ne s'est réalisée. Il vous incombe d'en tirer les leçons qui s'imposent* ».

Tsidkiyahou prêta attention aux propos de Yirmiyahou, ne lui administrant aucune sanction. Il ne possédait toutefois pas l'envergure requise pour faire plier la rébellion tout en acceptant une soumission totale à Névoukhadnétsar.

Le siège de Jérusalem

Les prophéties de Yirmiyahou commencèrent à se réaliser. Vers la neuvième année du règne de Tsidkiyahou, Névoukhadnésar rassembla ses armées et se dirigea vers Jérusalem avec la ferme intention d'écraser la révolte.

Atteignant la ville de Ribla, il y établit ses campements. De nouveau, l'hésitation s'installa et l'idée qu'Hachem puisse lui résERVER le même sort qu'à San'hérite provoqua en lui un sentiment de terreur intense. Il décida finalement de déléguer à sa place le chef de ses armées Névozaradan, à qui il ordonna d'investir Jérusalem muni de trois cent mille ânes chargés de barres de fer afin d'enfoncer les portes de Jérusalem.

Le 10 *Tévet*, Névozaradan assiégea Jérusalem, empêchant quiconque de prendre la fuite ou de s'approvisionner en matériel ou en nourriture.

Parallèlement, il tenta d'enfoncer les murailles de Jérusalem, mais sans succès. En effet, la destruction de la ville n'étant pas encore scellée par le décret divin, toutes les tentatives de Névozaradan allant dans ce sens restèrent vaines. L'immense quantité de barres de fer fournies par Névoukhadnésar se révéla être inefficace. Les barres se brisaient au contact des portes. Les soldats tiraient leurs flèches et projetaient des blocs de pierre, mais sans résultat. Il devenait dès lors évident que cette protection divine avait pour but de renforcer le peuple dans sa foi afin de l'amener à se repentir. Une multitude de grands guerriers composait la population de Jérusalem. Ils livrèrent une lutte sans merci aux *Kasdim*, leur administrant des pertes importantes.

Parmi eux se trouvait 'Avika fils de Guivetari, un guerrier doté d'une force surhumaine. En effet, lorsque les soldats de Névoukhadnésar catapultaient d'énormes blocs de pierre au-delà des murailles, 'Avika les interceptait et les renvoyait à nouveau sur les soldats causant la mort d'un nombre important d'entre eux. Lorsque les attaques se multipliaient ainsi que le nombre de projectiles, il faisait alors usage de ses pieds afin de les récupérer.

Hélas, le poids de ses fautes scella son sort d'une mort tragique. Un vent violent le propulsa du haut des murailles, provoquant une chute qui lui fut fatale.

Les atrocités du siège

Jérusalem fut assiégée durant un an et demi. Peu à peu, les réserves de denrées alimentaires s'amenuisèrent. Jour après jour, la faim s'établit, générant avec elle son lot de souffrances insoutenables. Bon nombre d'habitants ne supportèrent pas cette situation et moururent de faim et pour d'autres, il fallut renoncer à leur confort et leur délicatesse. Ainsi, lorsque les jeunes filles se rencontraient dans les allées du marché de la ville, chacune d'entre elles posait la même question à son amie : « *Quelle est la raison de ta présence ici ? De tout temps, tu ne t'y es jamais rendue !* » L'autre répondait : « *La faim sévit cruellement, cela m'est insupportable ; je me suis donc rendue au marché dans l'espoir d'y trouver quelque chose à manger* ». De telles scènes devenaient désormais courantes, les femmes en quête de nourriture se tenaient par le bras. Chancelantes et affaiblies par la faim, elles achevaient leur parcours en s'effondrant sur des piliers avant de mourir. Rejoignant leur mère afin de recevoir d'elle de la nourriture, les jeunes enfants, n'ayant pour réponse que le silence, s'éteignaient à leur tour en s'effondrant sur les cadavres de leur mère.

Cette situation atroce peut s'illustrer parfaitement par l'évènement suivant : une mère de trois enfants dont les deux plus âgés furent enrôlés au combat, accomplit un acte abominable. Se voyant condamner à mourir de faim ainsi que ses deux grands enfants, elle fit cuire dans une marmite son bébé afin de sauver les aînés d'une mort certaine. Lorsqu'ils commencèrent à manger, les frères comprirent qu'il s'agissait de leur jeune frère. Terrassés par la douleur et l'effroi, ils se jetèrent du haut du toit de leur demeure, mettant ainsi fin à leurs jours. Dans sa douleur, la mère hurla : « *Celui qui récolte dans les champs y maintient les plants, de même celui qui vendange sa vigne y maintient les ceps ; mais moi il ne me reste plus rien ! J'ai été livrée aux mains de Névoukhadnêtsar comme un agneau destiné à l'abattoir !* »

C'est l'objet du verset que nous récitons lors des lamentations, dans la *Méguilat Eikha* : « *De leurs propres mains, de tendres femmes ont fait cuire leurs enfants pour s'en nourrir* ». (*Lamentations 2, 10*)

Jérusalem s'effondre

Durant la période du siège qui dura une année et demie, Névouzaradan échoua dans toutes ses tentatives de conquérir Jérusalem. Miné par l'échec et cédant au désespoir, il se prépara à lever le siège de la ville envisageant le retour vers *Bavel*. Mais la Providence divine en décida autrement. Celle-ci fit en sorte que Névouzaradan décidât de mesurer la muraille de la ville, qui, à son grand étonnement, présenta une inclinaison de deux *Téfa'h* et demi (environ 20 cm). Il renouvela chaque jour le même procédé ; le résultat s'avéra identique que les fois précédentes. L'imposant édifice devenait chancelant. En effet, quelques jours plus tard, la muraille s'affaissa permettant à la myriade de soldats de Névoukhadnêtsar de pénétrer dans la ville. Le 9 *Tamouz* correspondant à la onzième année du règne du roi Tsidkiyahou, une voix céleste ordonna à Névouzaradan en ces termes : « *Sors et prends possession de Jérusalem, car voici venu le moment de sa destruction ; rien n'y échappera, ni le Beth Hamikdach ni même le Hékhâl que les flammes consumeront* ».

Il ne restait à Névouzaradan de l'immense quantité de barres de fer qu'une pièce unique. Cette fois, dès le premier coup, la muraille s'effondra permettant ainsi à la meute de soldats ennemis de pénétrer au centre de la ville.

L'annulation du *Tamid* (sacrifice expiatoire quotidien)

Dès l'instant où l'ennemi pénétra au sein de la ville, il donna libre cours à sa colère, s'acharnant impunément sur la population de la ville. Le glaive s'abattit sans pitié sur les habitants déjà affaiblis par la faim et sans défense. Néanmoins, lorsqu'ils tentèrent de s'introduire au sein du *Beth Hamikdach*, leur progression buta face aux murailles qui compossaient l'enceinte. A l'intérieur même du Temple s'étaient réfugiés les *Cohanim* qui avaient continué à assurer avec une dévotion totale le service sacré du saint Temple jusqu'à la date du 7 *Av*. Les premiers jours de l'occupation, le service concernant le sacrifice du *Tamid* se poursuivit deux fois par jour. Les quatre

premiers jours, de la date du 9 au 13 *Tamouz*, les *Cohanim* disposaient de suffisamment d'agneaux aptes à être sacrifiés et sans défaut. A partir du 13 *Tamouz*, lorsque la quantité de bêtes s'épuisa, les *Cohanim* parvinrent à corrompre les soldats siégeant devant l'enceinte, leur transmettant argent et or en contrepartie d'agneaux qui étaient remontés à l'aide de cordes au-delà de l'enceinte. Cela dura quatre jours, mais le 17 *Tamouz*, les soldats refusèrent de coopérer davantage. L'annulation du *Tamid* venait de précipiter un peu plus le Peuple d'Israël au-devant des méandres de l'exil.

Lorsque le *Beth Hamikdach* devient la proie des flammes

Au moment où devait s'accomplir le décret divin, scellant le sort du *Beth Hamikdach* entre désolation et dévastation, Hachem ne désira plus maintenir la présence du Prophète Yirmiyahou à Jérusalem et l'enjoignit à se rendre dans sa ville, 'Anatote. Peu de temps après, un ange descendit des Cieux et posa ses pieds sur les murailles les réduisant en un amoncellement de pierres. Il lança l'appel suivant : « *Que les ennemis prennent place au sein de la demeure délaissée par son gardien* ».

La date du 7 *Av* marqua un tournant décisif pour le Peuple Juif. En effet, l'ennemi pénétra dans le *Hékhel*, profanant et dévastant tout systématiquement durant trois jours entiers. Ils installèrent sur le mont du Temple le siège de leur assemblée et se rendirent au lieu où le roi Chlomo tenait conseil avec les Sages de la Grande Assemblée au sujet des façons de parer le *Beth Hamikdach*. Sur cette place même, l'ennemi se réunit, débattant des moyens à mettre en œuvre afin de dévaster par les flammes le saint Temple.

Emettant des suggestions diverses, ils furent soudain interrompus dans leur réflexion par la vue de quatre anges descendant du ciel tenant quatre torches qu'ils déposèrent aux quatre coins du Temple qui devint aussitôt la proie des flammes. Ce dernier épisode, qui venait de consacrer la perte de la valeur suprême du Peuple d'Israël, allait devenir l'un des évènements majeurs pour les générations à venir. Il se déroula le jour du 9 *Av* avant la

tombée de la nuit et se prolongea toute la journée du 10 *Av.* Une euphorie empreinte d'un sentiment d'orgueil saisit Névouszaranan : finalement le cœur du Peuple Juif en l'occurrence, le saint Temple, venait d'être réduit en un amoncellement de cendres. Une voix céleste lui déclara à cet instant précis : « *Un peuple agonisant tu as annihilé, un Hékhâl consumé tu as incendié, et de la farine moulue tu as concassé. En d'autres termes, tu te dois de réaliser que cette situation n'est que la conséquence du décret divin et non pas celle de ton action.* ».

Car pour Toi nous avons été sacrifiés

Lorsque le *Cohen Gadol* vit le Temple se consumer, il tenta de prendre la fuite, mais les soldats postés à l'extérieur le saisir et l'égorgèrent sur l'Autel des sacrifices. Devant cette scène effroyable qui s'offrit à elle, laissant place à la douleur, la fille du *Cohen Gadol* s'écria : « *Ah mon cher père, prunelle de mes yeux !* » Ils se saisirent d'elle également et l'égorgèrent sur l'Autel, son sang se mélangeant avec celui de son père.

Par la suite, un groupe de jeunes *Cohanim* se rassembla, avec en leur possession les clés du *Hékhâl*. Ils montèrent sur le toit du *Hékhâl* et s'adressèrent à Hachem en ces termes : « *Maître du monde, étant donné que nous n'avons pas eu le mérite d'être les représentants fidèles de Ta parole, puissent ces clefs être reprises par Toi !* » Ils lancèrent les clefs en direction des cieux. A ce moment-là, une main sortit du ciel afin d'en prendre possession. Ils se jetèrent dans les flammes, sanctifiant ainsi le Nom divin. La scène du *Beth Hamikdach* ployant sous un feu dévastateur fut insoutenable pour les *Cohanim* et les *Léviim*. Saisissant leurs harpes ainsi que leurs trompes, ils se jetèrent également dans les flammes. Suivant le même exemple, de nombreuses jeunes filles d'Israël sacrifièrent leur vie échappant ainsi aux tortures de l'ennemi.

La fin d'un roi

Une pareille situation fit fuir le roi Tsidkiyahou. Suivi de ses dix enfants, il emprunta un tunnel souterrain qu'il avait fait creuser en cas d'une telle

éventualité. Commençant depuis sa demeure, il s'achevait aux abords des collines de Jéricho (surnommée jusqu'à nos jours la grotte de Tsidkiyahou, et qui est située à Jérusalem). Mais la Providence divine décida d'un tout autre dénouement que celui prévu par un roi, devenu désavoué aux yeux d'Hachem. En effet, à l'instant même de la fuite, un cerf s'élança au-dessus du tunnel. Soudainement pris en chasse par les *Kasdim* à la recherche de gibier, le cerf prit la fuite se rendant jusqu'à l'autre ouverture de la grotte. A ce moment précis, Tsidkiyahou et ses fils, venant d'achever leur trajet, apparurent à l'embouchure de la grotte. Les *Kasdim* les voyant s'échapper se saisirent d'eux immédiatement et les traînèrent devant Névouzaradan qui les renvoya à son tour devant Névoukhadnétsar séjournant alors dans la ville de Rivla.

Ce dernier lui demanda : « *Qu'est-ce qui a motivé chez toi un tel désir de rébellion ? Tu m'as pourtant juré sur un Séfer Torah que tu me prêtais acte d'allégeance ?! A présent, selon quelles lois devrais-je te juger ? S'il convenait d'appliquer les lois de votre Torah, tu serais passible de mort puisque tu as juré à faux par le Nom de Dieu. S'il m'est tenu au contraire d'appliquer un jugement conforme à nos lois, tu seras également mis à mort pour crime de lèse-majesté* ». Tsidkiyahou répondit : « *Je suis effectivement passible de mort, néanmoins, j'implore ta clémence et te demande de faire précéder l'application de ma sentence avant celles de mes fils* ». Ceux-ci invoquèrent également la même clémence de la part de Névoukhadnétsar : « *S'il te plaît, accède à notre requête et tue-nous d'abord, afin que nos yeux ne puissent être témoins du sang versé de notre père !* »

Névoukhadnétsar répondit en ces termes : « *J'accomplirai la volonté de chacun de vous : je crèverai les yeux de Tsidkiyahou et tuerai par la suite ses fils. Ainsi, il ne sera pas témoin de leur mort et eux non plus n'assisteront pas à celle de leur père* ». Mais les yeux de Tsidkiyahou se révélant particulièrement résistants, Névoukhadnétsar se résigna donc à mettre à mort les fils de Tsidkiyahou devant leur père, qui à cette vue, sentit ses yeux se ramollir. Dès cet instant, Névoukhadnétsar parvint à extraire les yeux de Tsidkiyahou et les lança dans une fournaise ardente. Dans un état de souffrances ineffables,

Tsidkiyahou fut exilé vers *Bavel*. Vociférant, il proclama, comme mu par un dernier élan de repentir : Rassemblez-vous et observez êtres humains, ce que Yirmiyahou prophétisait à mon sujet en disant : « *A Bavel tu te rendras, à Bavel tu mourras, et à Bavel tes yeux ne verront point de lumière* ». Je ne prêtais point d'attention à ses paroles ; me voici pourtant aujourd'hui à Bavel dans une cécité absolue !

La souffrance de Yirmiyahou

Après avoir quitté 'Anatote pour Jérusalem, Yirmiyahou scrutant le ciel, distingua les nuages de fumée se dégageant du *Beth Hamikdach*. Pendant un instant il espéra : « *Les enfants d'Israël se sont repentis, ils se consacrent actuellement aux offrandes et sacrifices* ». Il se tint au-dessus des murailles et n'aperçut qu'un amoncellement de pierre ; une dévastation totale s'offrait à lui. Criant de douleur, il se lança dans un monologue plaintif : « *Eternel, Tu m'as circonvenu et je me suis laissé abusé ! Tu as su me séduire afin que je me rende à 'Anatote, et ce, pour que je n'assiste point à ce désastre* ». (Yirmiyahou 20.7) Yirmiyahou se mit aussitôt à la recherche des exilés, suivant les chemins qu'ils avaient empruntés. En route, il distingua les traces de sang maculant la terre ainsi que des parties de pieds d'enfants mutilés par la rigidité du sol, que l'on menait en captivité. Yirmiyahou se couchant à terre se mit à les couvrir de ses baisers. Lorsqu'il atteignit le cortège des captifs, il les enlaça, les embrassa, et donnant libre cours à ses pleurs, il leur déclara : « *Mes frères, fils de mon peuple, qu'est-il advenu de vous, et cela pour n'avoir point tenu compte des prophéties d'Hachem* ».

Il distingua un groupe de jeunes garçons dont le cou était encerclé par des colliers d'acier. Il se rua vers eux et introduisit son cou avec le leur. A ce moment, Névouzaradan le saisit et le dégagea de l'étreinte d'acier. Il aperçut alors des vieillards enchaînés par des chaînes d'acier, là aussi il renouvela sa tentative précédente, mais comme auparavant, Névouzaradan le libéra de cette emprise. Chargé de sa protection par Névoukhadnêtsar, il devait veiller à ce que rien ne lui arrive. Par ailleurs, Névoukhadnêtsar chargea son chef des armées d'une mission. Elle consistait à empêcher

tout recueillement par la prière ou par les pleurs. Le but avoué d'une telle missive était bien évidemment d'étouffer tout soubresaut de repentir, car Névoukhadnêtsar était bien conscient qu'il s'agissait d'une redoutable arme susceptible de changer le sort du peuple d'Israël.

Il détailla la terrible stratégie qu'il comptait appliquer, en ces termes : « *Si tu vois l'un d'entre eux s'attarder en chemin, découpe-le en petites parties afin que les autres prennent peur ! Ainsi, ils poursuivront leur marche sans se regrouper, il n'y aura point d'interruption jusqu'à ce qu'ils dépassent les frontières de la Terre d'Israël et atteignent l'Euphrate, à partir de là, tu pourras leur donner un temps de repos, car à ce stade ? Dieu aura déjà détourné Sa face d'eux et Il ne les ramènera point sur leur Terre* ».

Sur les rives des fleuves de Babylone

Ainsi, les malheureux captifs poursuivirent leur trajet sans un instant de répit ni même la moindre intermittence, et encore bien moins davantage la possibilité de donner libre cours à leurs émotions. Parvenus aux abords de l'Euphrate, on leur permit enfin de prendre hâtivement quelques instants de repos qui se transformèrent pour bon nombre d'entre eux en effusion de pleurs comme le mentionne le verset : « *Sur les rives des fleuves de Babylone, là nous nous assîmes et nous pleurâmes* ». (*Téhilim 137, 1*)

Névouzaradan suggéra au prophète Yirmiyahou de le suivre à Babylone. Ce dernier, estimant que les survivants de la Terre d'Israël ne devaient pas être abandonnés, opta pour un retour en Terre sainte. Quant aux exilés de Babylone, levant leur regard vers Yirmiyahou en proie à la douleur et à la détresse, ils supplierent : « *Notre père Yirmiyahou nous abandonne et reprend son chemin* ». Yirmiyahou répondit fermement : « *Je prends à témoin les cieux et la terre que si vous aviez versé un seul pleur lors de votre présence à Tsion, vous n'auriez point connus l'amertume de l'exil !* »

« Comment chanterions-nous l'hymne de l'Eternel en terre étrangère ? »

Névoukhadnésar s'adressa aux Léviim exilés en ces termes : « Pour quelles raisons êtes vous assis là à verser des larmes ? Préparez-vous à jouer de vos harpes en mon honneur et en celui de nos idoles comme vous le faisiez devant votre Dieu au Beth Hamikdach ! »

Figés de stupeur, ils se fixèrent du regard les uns les autres tout se disant : « N'avons-nous pas suffisamment fauté en causant la destruction du Beth Hamikdach qu'à présent il nous faudrait jouer de nos harpes devant ce nain et ses idoles ? »

La parabole suivante illustre parfaitement une telle situation : un roi épousa une princesse d'un royaume voisin. Il lui intima : « Lève-toi et sers-moi à boire ! » Celle-ci refusa.

Pris de colère, il la répudia de son palais. Elle le quitta et épousa un lépreux. Celui-ci à son tour lui ordonna : « Lève-toi et sers-moi à boire ! » Elle répondit cette fois : « Sot que tu es ! J'ai été une princesse, épouse de roi. Pour avoir refusé d'obéir à sa demande, semblable à la tienne, il se mit en fureur et me répudia de son palais. Si j'avais accepté, mon honneur ne s'en serait trouvé que grandi. A présent de toi devrai-je accéder à une pareille demande ? »

Dès lors, les Léviim prirent une décision irrévocable : ils ne joueraient en aucun cas pour ce mécréant ! Ils décidèrent sans perdre un instant de se sectionner en mordant les bouts de leurs doigts. Lorsque Névoukhadnésar leur ordonna de jouer, ils exhibèrent leurs mains amputées et s'écrièrent : « Comment chanterions-nous l'hymne de l'Eternel ?! Les chaînes auxquelles nos mains ont été liées lorsque tu nous as traînés jusqu'à toi ont amputé nos mains ! » Névoukhadnésar n'était pas dupe, il savait parfaitement que les Léviim avaient inventé ce stratagème afin de le tromper. Il laissa dès lors libre cours à sa fureur et mis à mort une multitude de gens parmi les enfants d'Israël.

Tout cela n'altéra pourtant en rien l'exaltation ressentie pour ne pas avoir eu à entonner des chants face à des idoles, comme il est précisé dans le

verset (*Téhilim 137,3*) : « *Pour l'opresseur des hymnes de joies* ». Au même moment, l'Eternel prêta serment en ces termes : « *Vous avez fait preuve de maîtrise et de sacrifice, vous avez renoncé à l'usage de vos doigts en les sectionnant, Je ferai de même en vous ramenant contempler le retour d'Hachem à Tsion, et en vous permettant d'assister à la reconstruction du deuxième Beth Hamikdach* ».

Une douleur réelle et une joie illusoire

Lorsque le peuple d'Israël arriva à Babylone, ils furent accueillis par leurs prédecesseurs, qui avaient été eux-mêmes exilés onze ans plus tôt avec le roi Joachim. Ces derniers s'enquirent au sujet de leurs proches, until au sujet de son père, un tel autre au sujet de son fils. On leur répondit : « *Celui-là est mort de faim, celui-ci fut passé par le glaive de l'ennemi* ». En dépit de leur douleur profonde, ils furent contraints de plébisciter la victoire du roi et de se rendre au palais afin d'adresser un message de félicitations au nom de la communauté. Ils durent se vêtir de blanc afin d'afficher, du moins extérieurement, leur semblant de joie à l'égard du pouvoir, masquant ainsi la douleur d'une âme meurtrie par le deuil.

Je serai avec eux lors des moments difficiles

Les difficultés extrêmes au travers desquelles se débattaient les enfants d'Israël au sein de l'exil générèrent en eux un sentiment de doute quant à leur rapport avec la protection divine. En effet, ils furent persuadés d'avoir été délaissés à leur propre sort et que désormais, ils ne bénéficieraient plus de ces rapports privilégiés. Au même moment, le Saint, Béni-soit-Il, rassembla l'armée céleste ainsi que tous les anges et leur déclara : « *Que puis-Je faire pour Mes enfants bien aimés, prisonniers des chaînes de l'exil, alors que nous siégeons dans les hauteurs célestes !? Venons, descendons ici-bas et partageons l'exil de Mon peuple !* »

Le Saint, Béni-soit-Il, établit Sa présence à Babylone par le biais du Prophète Ézéchiel qui, animé de l'esprit divin, perçut le Créateur du monde et Ses armées descendre à Babylone.

Il en informa les enfants d'Israël, mais il ne fut pas pris au sérieux, jusqu'à ce que le Saint, Béni-soit-Il, se dévoilât à eux. La joie qui se dégagea du peuple fut telle qu'ils en oublièrent même leur situation d'exil. L'amour fort que chacun d'entre eux éprouva à ce moment-là pour Hachem anima chacun d'un sublime esprit de sacrifice pour la sanctification du Nom divin.

Le retour de Yirmiyahou à Jérusalem

Sur le chemin du retour qui le mena à Jérusalem, le Prophète Yirmiyahou distingua des parties de doigts et d'orteils d'enfants éparpillés sur les montagnes qu'il ramassa et se mit à embrasser. Tout le long de son trajet, il pleurait et s'épanchait en lamentations : « *Dommage à toi ville lumière parmi les nations !* » Recueillant les parties de membres en les dissimulant dans ses habits, il éclatait en sanglots et s'adressait à eux en ces termes : « *Mes fils, ne vous ai-je pas mis à maintes reprises en garde en vous exhortant de la sorte : "Rendez hommage à l'Eternel, votre Dieu avant que la nuit n'arrive, avant que vos pieds ne trébuchent contre les montagnes ténébreuses, alors que vous aspirerez à la clarté et qu'Il les aura transformées en ombres mortnelles, converties en obscurité profonde ?"* » Sur cet instant tragique il fut dit : « *Je veux éclater en sanglots et en plaintes à cause des montagnes et en lamentations à cause des prairies du désert* ».

Yirmiyahou rapporta : *Lorsque je me rendais à Jérusalem, j'ai soudain levé mes yeux, il se présenta devant moi une scène insolite. Une femme vêtue de noir assise au sommet d'une montagne, la chevelure défaite, attendait désespérément d'être consolée. Quant à moi, je criais de plus belle : « Qui viendra donc me réconforter ? » Je m'approchais et m'adressais à elle : « Si tu es humaine parle moi donc, si tu es esprit, disparais immédiatement ! » Elle répondit à son tour : « Tu ne me connais point. J'étais mère de sept enfants, leur père devait entreprendre un long périple dont il ne revint pas. Je n'eus pas le temps de le pleurer que l'on vint m'annoncer la mort de mes sept enfants qui avait péri lors de l'effondrement de notre maison. Je ne sais guère sur qui verser mes larmes, ni sur qui arracher ma chevelure ». Je lui répondis : « Tu n'es certainement pas au-*

dessus de ton peuple issu de Tsion, qui est livré en pâture aux bêtes sauvages ». Elle rétorqua en me disant : « Je suis moi ta mère Tsion, je suis moi la mère des sept enfants ». Devant une telle réponse Yirmiyahou rajouta : « Ton désarroi semble en tout point similaire à celui de Job : celui-ci fut privé de ses fils et de ses filles, pareillement à toi que l'on a privé de ses enfants. Job fut dépossédé de son argent ainsi que de son or, à toi également l'on a subtilisé argent et or. De la même façon que le Saint, Béni soit-Il, réconforta Job dans sa douleur, ainsi Il reviendra afin de te réconforter ».

La douleur de la Chékhina

Au même moment, le Saint, Béni soit-Il déclara : « *Qu'ai-je fait ? J'ai résidé ici-bas pour les enfants d'Israël, mais dès lors qu'ils eurent fauté, je suis revenu au sein de ma résidence première* ». S'adressant aux anges, Il les exhorte en ces termes : « *Joignez-vous à moi, je désirerais me rendre au sein de ma demeure afin de constater ce que l'ennemi y a entrepris* ». Au même instant, le Saint, bénis-soit-Il, accompagné par les anges et devancé par Yirmiyahou s'élança rapidement vers le Beth Hamikdash. Lorsque le saint Temple fut à portée de vue, Hachem déclara : « *Il s'agit là sûrement de Ma demeure ainsi que de Mon lieu de repos, dont les ennemis ont disposé à leur convenance* ». A cet instant précis, en proie aux pleurs, Hachem répétait incessamment : « *Malheur à Ma maison ! Mes enfants où vous tenez-vous ? Mes prêtres ou êtes-vous donc ? Mes serviteurs ou êtes-vous passés ? Que puis-Je à présent faire pour vous ? Ne vous ai-Je point mis en garde et malgré tout vous ne vous êtes point repentis ?* »

Le Saint, Béni soit-Il, s'adressa à Yirmiyahou : « *Aujourd'hui, Je ressemble à un homme qui n'avait qu'un enfant unique à qui il confectionna un dais nuptial au sein duquel il décéda. Tu n'as donc point de peine ni pour Moi ni pour Mes enfants ! Va donc et implore Avraham, Yits'hak et Ya'acov, ainsi que Moché, car eux sauront pleurer* ». Yirmiyahou implora : « *Maître du monde, je n'ai en rien connaissance du lieu où se trouve la sépulture de Moché* ». Hachem lui répondit : « *Va, tiens-toi sur les rives du Jourdain et élève ta voix en appelant : Ben 'Amram ! Ben 'Amram ! Relève-toi et vois ton troupeau dévoré par l'ennemi !* »

Les Patriarches portent le deuil

Yirmiyahou décida de se rendre au caveau des Patriarches et se mit à implorer : « *Levez-vous ! Le moment de vous présenter devant le Saint, Béni soit-Il, est arrivé !* ». Ils lui demandèrent : « *Quel changement est-il donc intervenu qui justifie une telle requête ?* » Yirmiyahou répondit qu'il n'en savait rien, craignant de devoir leur dévoiler les réelles intentions de sa démarche. Les Patriarches prétendirent effectivement : « *C'est à ton époque que nos enfants traversent pareilles épreuves. Il se peut que tes remontrances s'avèrent insuffisantes, ou bien encore qu'il ne te faille davantage prier pour eux !* »

Yirmiyahou poursuivit toutefois la mission dont il avait été investi et alla trouver Moché. Se tenant sur la rive du Jourdain, il implora : « *Ben 'Amram ! Ben 'Amram ! Lève-toi, le moment de te présenter devant le Saint, Béni soit-Il, est arrivé !* » De la même façon que les Patriarches, Moché demanda à Yirmiyahou la raison de cette démarche. Yirmiyahou répondit une fois encore qu'il n'en savait rien. Moché se rendit donc auprès des anges qu'il connaissait notamment depuis le don de la Torah et à qui il déclara : « *Serviteurs suprêmes ! Savez-vous pour quelle raison m'est-il tenu de me présenter devant le Saint, Béni soit-Il ?* » Ils lui répondirent : « *Ben 'Amram, n'a-t-il pas été porté à ta connaissance que le Beth Hamikdach a été détruit et que les enfants d'Israël errent aux confins de l'exil ?* » A ces mots, Moché déchira les habits majestueux dont il avait été revêtu par Hachem, et se tenant la tête entre les mains, il se mit pleurer et à crier sa désolation.

Poursuivant sa route, il se rendit chez les Patriarches qui, comme précédemment, s'enquirent : « *Moché, berger d'Israël, qu'est-il advenu de nouveau depuis les époques précédentes ?* » Il déclara : « *Pères de mes pères, ne savez-vous point que le Beth Hamikdach a été détruit et que le peuple d'Israël est exilé parmi les nations ?* » En entendant ces nouvelles tragiques, ils déchirèrent leurs habits ; criant, leurs mains tenant leur tête et saisis par la douleur, ils se rendirent jusqu'à la porte du *Beth Hamikdach*. Les voyant ainsi, le Saint, Béni soit-Il, proclama : « *En ce jour, ce à quoi vous invite le*

Seigneur, Dieu Tsévaot, c'est à pleurer, à vous lamenter, à vous raser la tête et à ceindre le cilice ».

Avraham Avinou invoque la miséricorde divine

Lorsqu'Avraham vint se présenter devant le Saint, Béni soit-Il, il afficha le deuil le plus complet. Son front enduit de cendres et revêtu d'habits déchirés, il récita des oraisons funèbres, laissant échapper des cris qu'il ne pouvait s'empêcher de réprimer. S'enquérant de sa présence, Hachem demanda : « *Que justifie ta présence en Ma demeure ?* » Avraham invoqua alors la clémence divine : « *Maître du monde, pour quelles raisons as-Tu exilé mes enfants, les as-Tu livrés aux mains de nations sanguinaires qui leur ont administré des morts atroces ? Pourquoi as-Tu détruit Ton saint Temple, lieu suprême au sein duquel Tu as élevé mon fils Yits'hak en holocauste parfait ?* » Hachem lui tint un langage teinté de remontrance : « *Tes enfants ont fauté et transgressé la Torah dans son intégralité ainsi que les vingt-deux lettres qui la composent !* » Mais Avraham poursuivit : « *Que la Torah vienne témoigner à leur encontre* ». Aussitôt, la Torah vint confirmer la parole divine. Sans afficher la moindre résignation, Avraham avança : « *Ma fille, toi qui viens témoigner à l'encontre des enfants d'Israël, n'as-tu aucun sentiment de honte à mon égard ? Souviens-toi du jour où Hachem t'a proposée à chacune des nations qui ont systématiquement refusé d'accepter ton joug, jusqu'à ce que mes enfants te reçurent et t'intronisèrent sur le mont Sinai, et à présent, tu les accuses sans tenir compte de leur désarroi !?* »

Face à un tel argument, la Torah ne put que se résigner à ne pas témoigner. Mais le Saint, Béni-soit-Il, déclara à Avraham : « *Que les vingt-deux lettres de la Torah viennent témoigner à leur tour !* » Immédiatement, celles-ci se présentèrent devant le Maître du monde. La lettre *Aleph* se présenta la première, témoignant que les enfants d'Israël avaient transgressé toute la Torah. Avraham s'insurgea de nouveau : « *Aleph, tu es en tête de toutes les lettres et tu viens témoigner en défaveur des enfants d'Israël en proie au désarroi !? Souviens-toi lorsque Hachem s'est dévoilé à toi sur le mont Sinai en transmettant le premier commandement qui commençait par toi ainsi qu'il*

est mentionné : Je suis l'Eternel ton Dieu (Voir le verset en hébreu). Aucun des peuples parmi les nations ne t'a acceptée, si ce n'est mes enfants et tu viens aujourd'hui te porter en accusatrice !? »

L'argument d'Avraham se révéla éloquent, rendant ainsi ce témoignage dénué de tout fondement. La lettre Beth vint à son tour témoigner. Avraham s'adressant à elle en lui disant : « *Ma fille, tu viens à ce jour témoigner contre mes enfants qui accomplissent avec zèle les cinq rouleaux de la Torah dont la première lettre n'est autre que la lettre Beth, comme il est écrit au début de la Genèse : Au commencement Dieu créa... ».*

Avraham ayant réfuté tous les arguments, les autres lettres s'enfermèrent dans un mutisme total. Saisies de honte, elles se gardèrent de tout témoignage.

Les Patriarches répertorient les mérites

Avraham invoqua aussitôt la miséricorde divine en s'adressant à Hachem en ces termes : « *Maitre du monde, à l'âge avancé de cent ans, Tu m'as donné le mérite d'engendrer un fils. Lorsqu'il atteint l'âge de trente-sept ans, Tu me demandas de le consacrer sur Ton autel sacré afin de l'élever en holocauste parfait. J'ai fait fi de mes sentiments d'amour paternel et moi-même je l'ai ligoté ! Ne retiendras-Tu pas ce mérite, ne prendras-Tu point tes enfants en pitié !? »* Yits'hak argua à son tour : « *Maitre du monde, lorsque mon père m'affirma : « Dieu nous montrera l'agneau destiné au sacrifice mon fils », je n'ai en aucune manière contesté Ta parole et je me suis laissé porter en offrande sur Ton autel de plein gré. J'ai même tendu mon cou sous la lame tranchante du couteau ! Cela ne plaidera-t-il point en leur faveur afin que Tu étendes Ta miséricorde sur mes enfants !? »* Ya'acov déclara quant à lui : « *Maitre du monde, je n'ai succombé à aucune épreuve lors de mon séjour chez Lavan durant vingt ans, et lorsque j'ai quitté sa demeure, 'Essav, dans sa cruauté, tenta de me porter atteinte, mettant ainsi mes jours en péril. Malgré le danger, je n'ai pas hésité à me placer au-devant de mes enfants qui étaient alors livrés aux mains de l'ennemi comme des moutons destinés à l'abattoir alors que je les avais élevés comme des oisillons et que je me suis morfondu à leur égard la*

majeure partie de mon existence. Ne Te souviendras-tu donc point des mérites de ton serviteur afin de prendre en pitié mes enfants !? »

L'insistance de Moché Rabbénou

« Maître du monde, implora Moché, n'ai-je pas été un berger fidèle pour Ton peuple durant quarante ans, courant devant eux tel un cheval dans le désert. A présent, pourchassés et exilés, Tu me mandates afin de les pleurer et de réciter leurs oraisons funèbres ! »

Moché déclara à Yirmiyahou : « *Va en avant et guide mes pas afin que je puisse ramener le peuple d'Israël et qu'il me soit donné de voir qui sont ces ennemis dont le joug les astreint à la soumission* ». Moché et Yirmiyahou se mirent alors en route jusqu'aux rives de Babylone. Les enfants d'Israël aperçurent Moché et échangèrent entre eux quelques paroles : « *Ben 'Amram a surgi de son tombeau afin de nous délivrer de nos souffrances !* »

Au même instant, une voix céleste s'éleva : « *Il s'agit d'un décret irrévocable !* » Moché s'adressa alors à son peuple : « *Mes enfants, vous ramener n'est pas réalisable, car il s'agit d'un décret divin irrévocable, mais le Saint, Béni soit-Il, vous ramènera incessamment !* » Puis Moché les quitta. Aussitôt, leurs voix s'élèverent en pleurs, atteignant les hauteurs célestes. Lorsque Moché se rendit auprès des Patriarches, ils lui demandèrent : « *Qu'est-ce que nos ennemis ont fait à nos enfants ?* » Il leur répondit : « *Certains d'entre eux ont été tués, d'autres ont été liés par les mains, d'autres encore attachés par des chaînes en fer. Certains furent mis à nu où périrent en chemin, leurs cadavres servant de pâture aux oiseaux du ciel, ou d'autres encore furent frappés par la faim et la soif.* » A cet instant, ils se répandirent tous en pleurs et lamentations.

Moché déclara avec obstination devant Hachem : « *Ces cruels ennemis ne témoignent aucune compassion à l'égard de Tes enfants. Les soumettant à des morts atroces, ils déposent l'enfant dans les bras de sa mère et ordonnent au père de l'égorger. La mère de l'enfant laisse échapper ses larmes qui coulent sur le visage de son enfant dont le père viendra trancher la tête. Oh ! Maître du monde, il est pourtant écrit dans Ta sainte Torah : « Un taureau ou un mouton, lui et*

son nouveau-né, tu n'égorgeras point le même jour ». En revanche, l'ennemi ne cesse de tuer Tes enfants, mères et fils et ceci à maintes reprises et dans la même journée, et à cela Tu opposes Ton silence !? »

Ra'hel pleure ses enfants

Ra'hel Iménou saisit cette occasion afin de faire entendre sa voix devant Hachem : « Maître du monde, l'amour infini et sans équivoque que me portait ton serviteur Ya'acov est établi. Pour moi, il accepta de servir mon père sept années, au terme desquelles nous devions consacrer notre union. Mon père me remplaça toutefois sous le dais nuptial par ma sœur, ce qui provoqua en moi une grande souffrance. Il m'était donné de déjouer pareille tromperie puisque je possédais les signes que nous avions convenu avec mon époux afin qu'il puisse discerner entre ma sœur et moi. Maîtrisant mes désirs et ma douleur, je fus prise de compassion pour ma sœur et voulus lui éviter l'humiliation. Ainsi, le soir qui devait consacrer notre union, lorsque l'on nous échangea ma sœur et moi, je lui communiquais les signes que j'avais transmis à Ya'acov afin qu'il n'ait aucun doute sur l'identité présumée de Léa. Je n'ai ressenti à son égard ni jalouse ni rancœur, car il m'importait avant toute chose de préserver son honneur. Toi, notre Maître vivant et éternel, miséricordieux et digne de confiance, quelle est la raison de Ta conciliation avec des nations idolâtres qui ne sont que feu de paille ? Pourquoi avoir répudié mes enfants de leur terre, les avoir livrés sous le glaive de l'ennemi qui dispose d'eux à sa guise !? »

A cet instant, la miséricorde divine supplanta la rigueur du jugement. Le Saint, Béni soit-Il, s'adressa à Ra'hel en ces termes : « Par ton mérite Ra'hel, Je ramènerai les enfants d'Israël sur leur Terre ». Sur cela il est dit : « Ainsi parle le Seigneur : Une voix retentit dans Rama, une voix plaintive, d'amers sanglots. C'est Ra'hel qui pleure ses enfants, qui ne veut pas se laisser consoler de ses fils perdus ! Or, dit l'Eternel, que ta voix cesse de gémir et tes yeux de pleurer, car il y aura une compensation à tes efforts, ils reviendront du pays de l'ennemi ».

Guédalia fils d'A'hikam

Durant l'exil des enfants d'Israël, Névoukhadnésar décida de maintenir une faible présence humaine à Jérusalem. L'enjeu était avant tout d'ordre économique. Effectivement, les Juifs de l'époque se spécialisaient dans le traitement du *Tékhélèt*, magnifique teinture azurée, extraite du sang d'un poisson répondant à l'appellation de *'Hilazone*. Leur savoir s'étendait également à la culture de certains fruits, dont le kaki, afin d'en extraire une huile qui dégageait un parfum agréable et délicat.

Voulant prévenir l'éventualité d'une nouvelle révolte, Névoukhadnésar ne laissa à Jérusalem qu'un nombre restreint d'habitants inoffensifs et dénués de toutes ressources, incapables d'initier une quelconque rébellion. Il nomma un régent en la personne de Guédalia fils d'A'hikam qui n'était issu d'aucune lignée royale. Ainsi commença à germer l'espoir d'une reconstruction. Dès lors et graduellement, le restant d'une communauté décimée se regroupa autour de Guédalia, tentant de poser les fondations d'une existence nouvelle. Cette réalité émergente ne laissa guère indifférents leurs compatriotes exilés vers les pays voisins comme Amon, Moab, Edom ou encore d'autres régions environnantes qui décidèrent de se joindre à leurs frères afin de s'associer au renouveau qui commençait à poindre.

Les échos portant sur des rumeurs telles que l'édification du peuple d'Israël sur sa Terre, parvinrent aux oreilles de Ba'alisse roi de Moab et ennemi de Névoukhadnésar. Voulant mettre fin à l'hégémonie de ce dernier sur la Terre d'Israël, il prit la décision d'assassiner Guédalia, régent mis en place par Névoukhadnésar. Il était simplement question de savoir comment y parvenir. Après quelques vérifications, Ba'alisse porta son choix sur Yichmaël fils de Nétanya. Il s'agissait d'un Juif mécréant dévoré par le feu de la jalousie qu'il portait à Guédalia. Il estimait que la royauté lui revenait de droit, étant lui-même issu d'une lignée royale. Ba'alisse lui accorda toute sa confiance, persuadé qu'il s'acquitterait parfaitement de sa macabre tâche en éliminant rapidement Guédalia. Cependant, des informations confidentielles parvinrent aux oreilles de Yo'hanane fils de Kor'ha, général de l'armée d'Israël.

Celui-ci vint immédiatement prévenir secrètement Guédalia et lui révéla : « *Sache que Ba'alisse, roi de Moab a dépêché Yichma'ël afin de te tuer !* »

Cependant, Guédalia, qui était animé d'une grande piété, n'accorda aucun crédit aux propos de son général d'armée. Malgré son refus, Yo'hanane s'obstina à vouloir convaincre Guédalia du danger imminent qui le guettait allant jusqu'à l'implorer : « *Je te supplie de ne pas permettre à un tel événement d'arriver, car tu représentes le seul espoir pour la continuité de la royauté de Juda et pour la stabilité de notre peuple sur sa Terre. S'il t'est difficile de l'exécuter, car tu doutes de sa culpabilité, permets-moi alors de le faire à ta place et ceci en toute discrétion sans que quiconque ne sache que je suis ton émissaire !* » Guédalia ne voulut rien entendre et rejeta la proposition de Yo'hanane : « *Ta bouche ne profère que mensonges au sujet d'Yichma'ël* », répondit Guédalia (il lui fut tenu rigueur de ne pas avoir pris en compte les mises en garde de Yo'hanane et de n'avoir pas vérifié davantage ses propos).

Vers la perte des derniers vestiges d'un peuple

Au cours de l'année 3339, 52 jours après la destruction du Temple, Yichma'ël fils de Nétanya accompagné de dix hommes de sa ville vint trouver Guédalia fils d'A'hikam et demanda à s'entretenir avec lui au sujet de la royauté. Ils s'installèrent et consommèrent ensemble le repas d'usage, lorsqu'Yichma'ël et ses hommes se jetèrent sur Guédalia l'assassinant lui, ses hommes ainsi que les soldats de Névoukhadnésar en poste en *Erets Israël*. Yichma'ël poursuivit son action criminelle en assassinant le lendemain soixante-dix personnes innocentes et programma le départ du reste de la population vers le pays d'Amon. En route, ils furent rejoints par Yo'hanane fils de Kor'ha à la tête de son armée. A leur vue, Yichma'ël et ses hommes prirent la fuite.

Le reste du peuple qui s'était auparavant regroupé autour de Yo'hanane fils de Kor'ha décida de fuir rapidement vers les pays voisins, redoutant la colère de Névoukhadnésar qui n'eut point de cesse de venger la mort de ses soldats assassinés par les Juifs. Ils tentèrent de s'échapper vers l'Égypte,

mais en vain : le glaive de Névoukhadnésar les poursuivit partout. Ainsi disparut la dernière trace de la présence juive en *Erets Israël*, laissant place à la ruine ainsi qu'à la désolation. Cette situation illustre parfaitement le verset mentionné dans la partie faisant allusion aux remontrances adressées aux enfants d'Israël : « *Et je vous poursuivrai parmi les nations, et je vous poursuivrai l'épée haute. Votre pays restera solitaire, vos villes resteront ruinées.* » (*Lévitique 26,33*) (En commémoration de cet évènement tragique, les Sages ont institué un jeûne le troisième jour du mois de *Tichri* nommé le jeûne de Guédalia.)

Une Terre endeuillée et en proie à la désolation

L'exil des enfants d'Israël s'accompagna de celui des oiseaux et des poissons. En effet, durant cinquante-deux ans, aucun oiseau ne traversa le ciel d'*Erets Israël* comme le rapporte le verset suivant : « *Des oiseaux du ciel aux animaux, tout est en fuite.* » (*Yirmiyahou chap.9*)

Plus de sept cents espèces de poissons et huit cents autres de volailles suivirent le peuple à Babylone, et durant sept années s'accomplit le verset suivant : « *Terre de soufre et de sel, calcinée, inculte et improductive, impuissante à faire pousser une herbe.* » (*Dévarim 29, 22*)